

Accueil Périscolaire



Maternelles – Les Gués

Année 2016-2017

Le service d'accueil périscolaire a une mission éducative fonctionnant avec des objectifs pédagogiques. Cet accueil doit permettre de répondre aux besoins de garde des parents mais aussi de proposer aux enfants des temps d'activités variées et adaptées répondant à leurs choix et besoins.

Inscription

Pour bénéficier du service, vous devez **obligatoirement** constituer un dossier pour votre/vos enfant(s) (renseignements familiaux, fiche sanitaire de l'enfant, fiche d'inscription à l'accueil périscolaire).

L'inscription se fait en régulier ou au planning.

Toute inscription ou annulation pour le périscolaire se fait le vendredi avant 18h de la semaine précédente.

Pour toute absence non justifiée ou demande d'annulation arrivant après, le service vous sera facturé sur la durée totale du service (matin = 1,5h, soir = 2,5h, mercredi après-midi = 5h).

Inscriptions petites vacances : vous recevrez l'inscription par mot mail (attention, nous sommes fermés exceptionnellement aux vacances de la Toussaint)

Le tarif est fonction de votre quotient familial. La facturation se fait dès la première heure.

	Tranche QF	Périscolaire
Tranche 1	De 0 € à 770 €	0,09%
Tranche 2	Sup à 770 €	0,121%
	Prix plancher	0,36 € de l'heure
	Prix Plafond	1,26 € de l'heure

Goûter

Le goûter est fourni par l'ALSH. Les menus sont établis par Convivio et sont affichés dans l'accueil périscolaire.

Les enfants ayant un PAI allergie alimentaire devront fournir leur goûter.

Pour les enfants en APC de 15h45 à 16h45, nous ne fournissons pas le goûter car les enfants sont sur un temps scolaire.



Matin (L, Ma, Me, J, V) : 7h30-8h50

L'équipe d'animation



CAROLINE

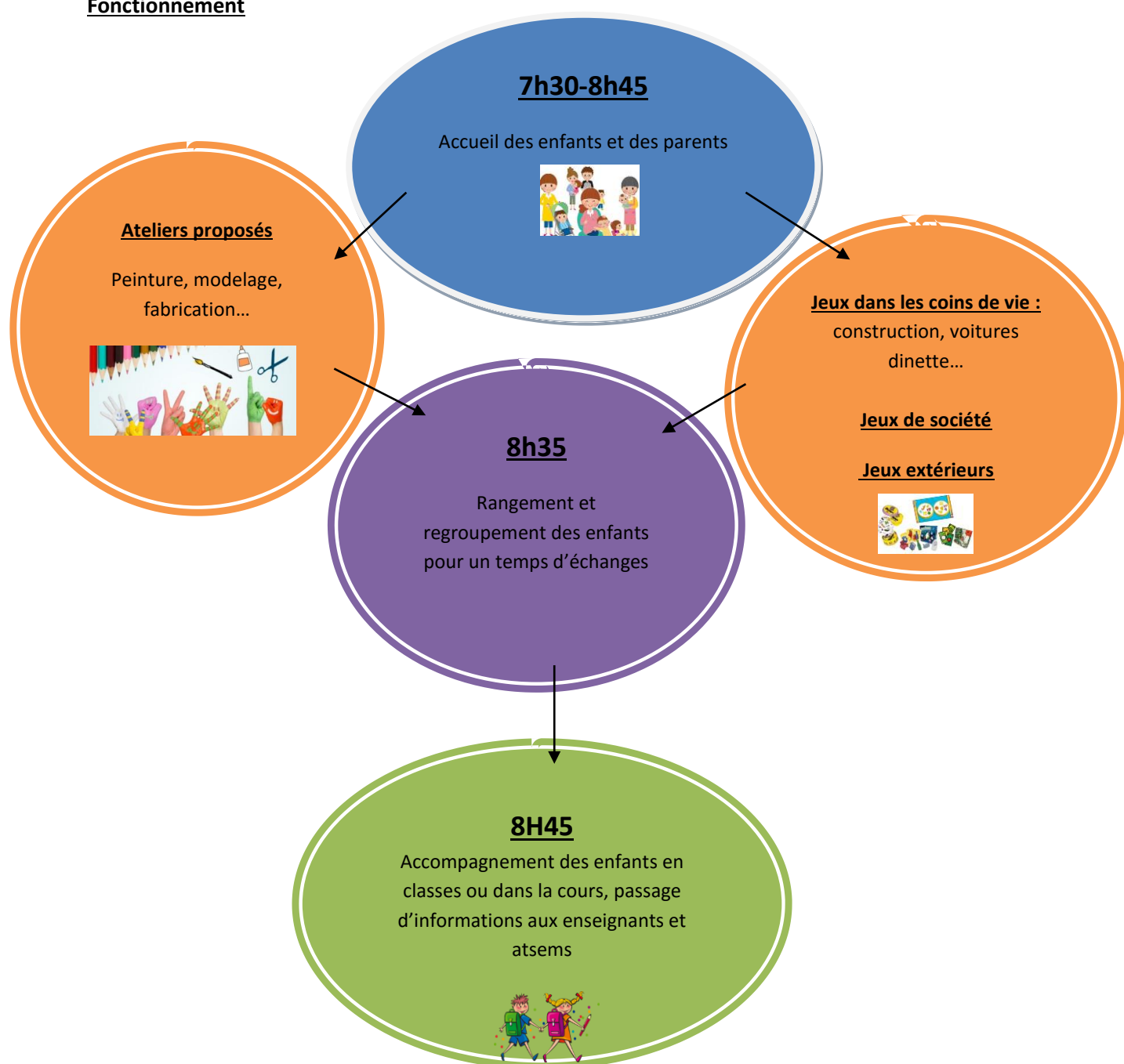


SARAH



CELLINE

Fonctionnement



Soir (L, Ma, J, V) : 15h45-18h30

L'équipe d'animation



JULIE



CAROLINE



SARAH



CELINE



SONIA

Fonctionnement

16H00-16h30

Goûter à la cantine



15h45-16h00

Les enfants sont pris en charge par les animateurs dans les classes et sont notés sur les listings de présence



Temps de récréation

16h30

Départ du bus



16H30-16H45

Temps de regroupement et présentation des différents pôles



16h45-18h15

Plusieurs projets sont proposés aux enfants :

Ateliers manuels, jeux collectifs, jeux d'expression

Jeux libres dans les coins de vie

18h15-18h30

Rangement et retour au calme (histoire, chansons...)

Objectifs :

- Aménagement des espaces de vie source de repères pour les enfants
- Appropriation des lieux et des personnes dans le respect de sécurité physique, morale et affective
- Amener l'enfant à appréhender au mieux la vie en collectivité
- Encourager l'imagination et la créativité
- Développer le lien avec l'équipe enseignante**

Mercredi Après-midi : 13h20-18h30

Site : Maternelle du Bourg

L'équipe d'animation



CELINE



SARAH



CAROLINE



ANGELE



LAETITIA

Fonctionnement

13h20-13h30

Les enfants sont pris en charge par les animateurs et sont notés sur les listings de présence



13h30-14h15

Temps calme
(GS Bourg et Gués)



14h15-18h00

Activités proposées selon les projets en cours



16h00-16h30

Goûter à l'ALSH pour les GS
Goûter à la cantine pour les PS/MS



16h30-16h45

Temps d'échanges

13h30-15h30

Sieste (PS/MS gués)



Sieste (PS/MS bourg)

15h30-16h00

Réveil des enfants en douceur

16h45-18h00

Activités selon les projets en cours sont proposées

Objectifs :

- Favoriser l'autonomie et le bien-être
- Appropriation des lieux et des personnes dans le respect de sécurité physique, morale et affective
- Encourager l'imagination et la créativité
- Proposer des animations de qualité

18h00-18h30

Rangement et retour au calme (histoire, chansons...)





Contact ALSH VEIGNE



Equipe de direction :



Directeur : Pascal BOUSSEAU

Site administratif : 4 rue Jules Ferry - 37250 VEIGNE

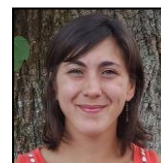
Téléphone : 02.47.34.36.60

Directrice Adjointe : Elisabeth HOGUET (référente site du bourg)

Primaire bourg = 02.47.34.36.60

Maternel bourg = 02.47.73.81.70

alsh.veigne@ccvi.fr



Directrice Adjointe : Emilie BRETIGNOL (référente site des gués)



Les gués = 02.47.43.04.07

alsh.veignelesgues@ccvi.fr

Information, règlement intérieur, dossier... :

www.alsh-ccvi.fr

Nouveau règlement intérieur depuis le 1^{er} Septembre 2016

Permanence secrétariat

Site du bourg (4 rue Jules Ferry)

Lundi : 8h00-10h00

Mercredi : 14h-18h

Vendredi 16h00-18h00

Site des gués (Accueil périscolaire primaire)

Vendredi : 16h00-18h00